

Recrute
UN(E) PSYCHOMOTRICIEN(NE)
AU CENTRE MEDICO- PSYCHO-PEDAGOGIQUE
DE SAINT CONTEST

Contrat à durée déterminée
Temps de travail : 50 %
Salaire selon Convention Collective du 15 mars 1966

Intitulé du poste :

Psychomotricien(ne) à 50 % au Centre Médico-Psycho-Pédagogique de Saint-Contest (Caen-Fresnel à compter de mars 2018). Contrat à durée déterminée de décembre 2017 à juin 2019.

Contexte

Le CMPP est un service médico-social de consultation, de diagnostic et de soins ambulatoires recevant des enfants et adolescents, ainsi que leur famille.

Le psychomotricien exerce sous la responsabilité d'un médecin et intervient dans le cadre d'un projet défini en concertation avec les différents membres de l'équipe pluridisciplinaire.

Mission et contenu du poste

Le psychomotricien réalise les bilans psychomoteurs sur demande des consultants ou à l'issue d'une réflexion pluridisciplinaire.

Sa mission sera de prendre en charge des enfants présentant des perturbations de l'organisation psychomotrice (citées dans son décret de compétences) quelles que soient leurs origines (sensorielles, motrices et /ou psychiques).

Le psychomotricien détermine les techniques et médiations à utiliser au sein des séances selon les troubles, difficultés et potentialités de l'enfant (stimulations psychomotrices, relaxation, l'expression corporelle, activités de rythmes, de jeu...).

Il peut participer à l'animation d'un groupe thérapeutique.

Il participe aux temps d'échanges institutionnels en apportant ses compétences professionnelles spécifiques et en contribuant à alimenter la réflexion collective. Il participe avec le reste de l'équipe pluridisciplinaire à la création d'un projet individualisé pour chaque enfant accueilli se déclinant en objectifs et moyens conformément à la loi 2002-2.

Il participe aux temps d'échanges institutionnels en apportant ses compétences professionnelles spécifiques et en contribuant à alimenter la réflexion collective. Il participe avec le reste de l'équipe pluridisciplinaire à la création d'un projet individualisé pour chaque enfant accueilli se déclinant en objectifs et moyens conformément à la loi 2002-2.

Il peut participer à des rencontres extérieures afin d'adapter au mieux l'accompagnement et de pouvoir apporter un autre regard sur le patient.

Rémunération

Conditions d'embauche et salariales de la convention collective du 15 mars 1966

Compétences requises :

Outre le diplôme d'Etat de psychomotricien(ne), les qualités attendues sont le dynamisme, la capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire de manière constructive et soutenue, les aptitudes rédactionnelles, relationnelles, d'adaptation et d'animation.

Merci d'adresser lettre de motivation et CV à :

Mme PINEAU, Présidente de l'association
3, allée des Boiselles BP 112 14204 HEROUVILLE SAINT CLAIR
Tél : 02.31.53 35 70 Fax : 02 31 74 35 65
siege@mialaret.asso.fr